

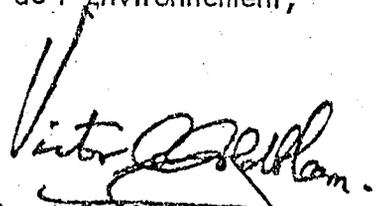
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
LE MINISTRE

Je, soussigné, Victor-C. Goldbloom, ministre des Affaires municipales, nomme par les présentes Jacques Gilbert, avocat de Saint-Lambert, Paul Frérotte, conseiller en administration de Montréal, et John Mackay, ingénieur de Québec, pour faire enquête, selon la Loi des Commissions d'enquête (S.R.Q., Ch. 11) sur la gestion et l'administration de la Société d'habitation du Québec et, à cette fin, leur confie les pouvoirs prévus à l'article 14 de ladite loi.

Me Jacques Gilbert agira à titre de président de ladite Commission et je lui confère, de ce fait, à titre individuel, les pouvoirs prévus à ladite loi.

La Commission me soumettra, au plus tard le 15 avril 1975, un rapport écrit exposant les constatations qui auront été faites et il lui sera loisible de me soumettre par écrit des rapports chaque fois qu'elle l'estimera approprié.

Le ministre des Affaires municipales
et de l'Environnement,



Victor-C. Goldbloom, m.d.

Québec, le 14 février 1975